

Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps

Irène Cinq-Mars and Charles Perraton

Volume 2, Number 1, 1989

Lieux et milieux de vie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057532ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057532ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cinq-Mars, I. & Perraton, C. (1989). Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps. *Recherches féministes*, 2(1), 19–32.
<https://doi.org/10.7202/057532ar>

Article abstract

The comparison between women's and men's discourse on their use of public space reveals substantial differences. In this article, we have analysed the results of research conducted on two urban public spaces in Montreal under two related themes : space appropriation and control over time. It appears that men develop a global vision of these environments in which they play an active role and on which they exercise control. Women imagine what others do in these spaces, without imagining what use they themselves could make of them. The various temporal rationales imposed on women even constrain their dream life.

Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps

Irène Cinq-Mars et Charles Perraton

La question de l'appropriation des lieux et de la maîtrise du temps par les usagères des espaces publics (parcs, squares, etc.) soulève le problème d'une pratique spatiale dont les allées et venues sont marquées du double signe de l'interdit et de l'exclusion. Cette question pose aussi les problèmes reliés au statut marginal des femmes et à celui de la femme considérée comme objet (Dagenais 1980).

Dans un article sur les aménagements extérieurs utilisés par les femmes, Morley, Peterson, Wekerle *et al.* (1980) se demandent si les contacts sociaux¹ établis dans les parcs publics sont toujours de nature à rehausser l'estime personnelle des usagères, à favoriser leur liberté de circuler et de s'approprier le temps et l'espace dans ces aménagements. Nous pensons qu'un sentiment d'insécurité accompagne généralement les déambulations des femmes dans les espaces publics, sentiment engendré par la peur que provoque le harcèlement, ce dernier allant du sifflement à l'interpellation infantilissante. Ces formes d'agression, qu'elles soient ouvertes ou subtiles, excluent les femmes; les cortèges de femmes revendiquant la rue la nuit reflètent ce problème.

Anita Nager et Yona Nelson Shulman (1980) montrent bien que dans les lieux publics, l'espace personnel des femmes est plus petit que celui des hommes et qu'elles doivent subir de multiples sollicitations, céder davantage leur place, éviter les contacts visuels, etc. Ces indices sont corroborés par Morley, Peterson, Wekerle *et al.* (1978), qui croient que les problèmes communs à l'aménagement des espaces publics extérieurs peuvent être identifiés à l'aide de trois indices fondamentaux : la nature et l'intensité de l'occupation de l'espace, le degré de ségrégation entre les sexes dans l'environnement, le degré de contrôle et d'autorité sur les espaces.

Ce dernier point nous est apparu important dans la mesure où les résultats de nos propres recherches effectuées depuis trois ans sur les pratiques observées dans des espaces publics montréalais nous ont amenés à recouper, tout en les développant autrement, les conclusions de ces travaux. En effet, le degré de contrôle et d'autorité sur les espaces — qu'il s'agisse des pratiques des hommes ou de celles des femmes — suggère que les solutions impliquent deux ensembles d'interventions :

1. Le contrôle sur l'environnement exercé par les intervenants regroupés sous ce que nous appelons l'ensemble producteur (les banques, les compagnies de construction, les services gouvernementaux, les professionnels de l'aménagement, etc.);
2. Le contrôle sur l'environnement qui relève de l'allocation des espaces, de leur gestion, de leur conception et de leur usage.

Cet article porte sur une partie des résultats de notre recherche², l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps des femmes. Mais avant d'aborder cette question, il importe de décrire les deux espaces publics que nous avons retenus pour l'analyse : le carré Saint-Louis et le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur.

Les espaces étudiés

Le carré Saint-Louis

Localisé dans le prolongement du mail piétonnier de la rue Prince-Arthur, le carré Saint-Louis a connu, depuis sa première vocation en tant que réservoir d'eau pour la ville de Montréal (1842), plusieurs transformations en ce qui concerne l'aménagement et les usages.

Cinq grandes périodes peuvent être dégagées. Au cours de la première période, de 1842 à 1940, le carré Saint-Louis se constitue lentement et acquiert sa place en tant que square public utilisé surtout par la bourgeoisie environnante. Suit une période de déclin, de 1940 à 1969, pendant laquelle la bourgeoisie quitte le quartier. Pour redonner du prestige au site, la Ville de Montréal intervient pour modifier la forme et la fonction du square (notamment par l'assèchement du bassin de la fontaine et l'aménagement d'un terrain de jeux pour enfants). Ces actions marquent un changement de vocation fortement orienté par la volonté de citoyens qui exigent l'inscription de leurs projets à la place de ceux des producteurs. À partir de 1969, le carré Saint-Louis entre dans l'imaginaire des Montréalais francophones comme haut lieu de contestation, d'appropriations illicites (comme dormir, consommer de la drogue, se rassembler avant des manifestations) et d'affrontements avec les forces de l'ordre qui perçoivent ces pratiques comme des délits. À l'été 1970, une vingtaine d'autos-patrouilles encerclent le carré Saint-Louis et les policiers procèdent à 15 arrestations.

Si le carré Saint-Louis est devenu peu à peu un lieu d'appropriation pour les utilisateurs (ainsi en est-il de la manifestation artistique du mois d'août 1970 avec le symposium *La fête de l'œil et de la main* qui attire 60 peintres et 20 sculpteurs, dont Armand Vaillancourt qui a laissé trois sculptures; *Ste-famille*, *Hommage au Tiers Monde* et *Sans nom*), il est surtout considéré par les autorités municipales comme un lieu de spéculation et une place consacrée pour les criminels et trafiquants de toutes sortes. Voilà pourquoi cet espace entre en 1980 dans une phase de réaménagement. L'intention y est alors d'améliorer la qualité de vie et de redonner un peu la ville au piéton.

L'objectif du projet municipal consiste alors à rendre au carré Saint-Louis l'aspect qu'il avait au début du siècle. On prévoit aménager un plan d'eau et des allées, planter des arbres et des arbustes, faire des arrangements floraux, installer des lampadaires de style, remettre la fontaine en état et réinstaller des monuments en l'honneur d'Octave Crémazie et d'Émile Nelligan, poète québécois ayant habité jadis une rue avoisinante; autant d'initiatives qui sont cependant loin de plaire aux habitants.

Pendant 30 jours en 1983, les travaux s'arrêtent, le temps d'une consultation publique. Les citoyens demandent des espaces de jeux pour les enfants; ils veulent donner leur avis sur la forme du bassin et sur le choix des matériaux. Petit

à petit, des détournements d'usage réapparaissent et certains défient l'ordre moral : tel est le cas des « vendeuses de charmes », ces « hirondelles tapageuses » (pour reprendre l'expression d'un administrateur). Ces « usages » nécessitent le maintien d'un couvre-feu entre 23 heures et 7 heures, lequel avait déjà été prévu par un règlement municipal datant de 1971, de même que le recours aux rondes policières. La programmation de l'espace s'organise donc autour du contrôle des pratiques non prévues qui échappent aux producteurs.

Le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur

Le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur fut longtemps une rue à vocation mixte (habitation et commerce). Trois époques en marquent la transformation. De 1834 à 1960, la rue se constitue par l'addition successive de segments. Les résidents sont dès le début des immigrants d'origines ethniques diverses. Le nom de la rue rappelle le troisième fils de la reine Victoria qui était venu rejoindre le Bataillon des fusilliers de Montréal en août 1869. Le secteur du carré Saint-Louis, comprenant le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur, connaît une importante augmentation de sa population à revenus modestes de 1960 à 1978.

Sous l'effet de la spéculation, la rue Prince-Arthur prend au cours des années 1970 des allures du Greenwich Village de New York. Il s'y dégage un caractère artisanal fort prisé par les habitants, les touristes et les administrateurs. On y retrouve, par exemple, une cordonnerie, une épicerie, un atelier de graphisme, un magasin de vêtements, etc. Vers la fin des années 1970, le Comité exécutif de la Ville de Montréal confie à son Service d'urbanisme la responsabilité de procéder à des études préliminaires en vue d'identifier des rues pouvant être transformées en mails piétonniers. Celui-ci retient la rue Prince-Arthur et en confie la mise en œuvre au Module des parcs. Malgré le support de l'Association des marchands au projet initial, l'inauguration de 1982 est marquée par une manifestation condamnant à la fois le manque de consultation auprès de la population et le danger que représente pour le quartier l'aménagement proposé.

Pourtant, pendant deux années des aménagements amovibles ont été installés dans le but d'étudier l'impact qu'aurait un mail piétonnier sur la circulation, les stationnements et la sécurité des résidents du quartier. Ceci n'a pas empêché les gens d'exprimer leur mécontentement face au bruit occasionné par les activités nocturnes, par l'augmentation de la clientèle des restaurants et par l'arrivée des prostituées dans le quartier. Malgré ces protestations, la rue Prince-Arthur devient une rue piétonnière à caractère commercial. Les objectifs des producteurs visent à attirer les touristes de l'extérieur, à augmenter la qualité de vie des piétons du centre-ville et à raviver le quartier sur le plan économique. Pour cela, la rue est agrandie, un mobilier est spécialement conçu en fonction de son caractère, les bancs sont éliminés, des bacs à fleurs sont installés, etc.

La petite histoire de ces deux espaces, et davantage celle du carré Saint-Louis, révèle un jeu d'action-réaction. À chaque fois, une intervention prévue par un producteur suscite une réaction de la part des citoyens ou l'inverse. Par ailleurs, on remarque que l'usage n'est pas toujours conforme à l'intention, ce qui provoque des affrontements, des peurs, ou encore des prescriptions rigides. Nous introduirons d'abord la problématique et, à la suite d'une brève présentation méthodologique, nous exposerons notre interprétation des résultats.

Problématique

La problématique de départ repose sur la question de la « légitimité » de l'acte de création en design. Confrontés aux limites d'une approche dominante selon laquelle seuls les concepteurs d'espaces détiennent les clefs de la création, malgré les résultats de nombreuses évaluations démontrant l'existence d'un écart entre la définition, la conception et l'appropriation des lieux par les concepteurs et les usagers³, nous avons tenté d'analyser la nature de ces écarts dans le cas du carré Saint-Louis et du mail piétonnier de la rue Prince-Arthur et ce, à travers *l'étude du sens de l'espace*.

L'étude du sens de l'espace présuppose l'existence d'une relation dynamique et vivante entre ce dernier et ceux qui l'habitent (ceux qui en font usage). Nous reprenons ainsi l'idée que l'étude de l'espace doit référer à l'ensemble des *pratiques* — tant celles des concepteurs que celles des usagers — incluant ainsi un troisième élément, l'espace dans sa matérialité, dans la relation pragmatique entre les concepteurs et les usagers de l'espace. Cette situation implique l'hypothèse d'un enjeu concernant « la décision à prendre sur ce qu'il s'agit de faire des lieux » (Perraton 1984 : 69). En effet, l'ensemble producteur propose certains usages, mais l'espace en permet bien d'autres de sorte que les pratiques des usagers ne correspondent pas nécessairement aux enchaînements souhaités. Face au constat selon lequel il existe un écart entre les pratiques d'espaces des uns et des autres, nous avons inscrit notre analyse dans une perspective communicationnelle, ce que nous développerons plus loin dans notre section sur la méthodologie.

Si les espaces dénotent et connotent des usages par leur matérialité — ce qui tombe sous le sens (cf. Ostrowetsky 1983) —, ils prescrivent aussi de façon plus ou moins coercitive une manière d'habiter lorsqu'on les situe dans leur contexte de réalisation (contexte d'énonciation). Les prescriptions explicites (logique de la coercition) et implicites (logique de la séduction) de l'ensemble producteur se présentent comme de véritables énoncés devant être concrétisés par les destinataires, c'est-à-dire les usagers.

En exposant dans ce texte la part de l'analyse qui a porté sur les récits des usagers (hommes et femmes), ce qui nous permet de laisser entrevoir en plus des rapports réels les rapports imaginaires à l'espace, nous verrons qu'à travers ces rapports s'entrelacent des manières de faire, des modes d'être et des enjeux concernant l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps dans la manière d'habiter.

Si nous reprenons l'exemple du carré Saint-Louis, deux niveaux de préoccupation se présentent. Le premier réfère à l'intention des producteurs d'en faire un lieu ouvert où plusieurs scénarios d'usages peuvent se dérouler. Ainsi, les bancs et les allées suggèrent-ils des scénarios simples : on va s'y asseoir et s'y promener. Ce qui frappe dans l'aménagement, c'est l'abondance des arbres, la petitesse du lieu et son caractère intime. Cela confère au parc sa double nature, l'une en tant qu'espace vert dans la trame urbaine, l'autre en tant qu'espace intime comme réceptacle de notre « nature ». Cependant, et nous trouvons là le second ordre de préoccupation, lorsque certains utilisateurs manifestent leur singularité, ils risquent un affrontement comme nous l'avons vu dans la petite histoire. La réaction des autorités à certains usages montre qu'on

ne peut faire n'importe quoi dans le carré Saint-Louis, même si l'ambiance du lieu (effet de voûte, jeux de la lumière, éclat de la fontaine, etc.) suggère de s'aventurer à y être ce que l'on veut. ... le temps d'une rêverie. La rue Prince-Arthur se présente autrement. La conception de ce mail piétonnier lui donne un caractère propre à créer un effet de masse, surtout « par beau temps, aux heures de pointe ».

Par l'effet de voûte de la végétation et par l'implantation d'éléments symboliques (la fontaine, les sculptures, etc.), on s'attend à trouver des activités calmes et contemplatives au carré Saint-Louis. Les restaurants et les amuseurs publics du mail piétonnier conviennent au contraire les usagers à une économie du divertissement. La consommation d'une nature apprivoisée laisse donc la place aux consommations d'effets instantanés.

Méthodologie

Le cadre d'analyse

Le carré Saint-Louis et le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur, sous des registres différents tant par leur histoire que par ce qu'ils invitent à faire ou à ne pas faire, à être ou à ne pas être, nous suggèrent donc l'hypothèse d'un écart entre les intentions des producteurs et leur utilisation. Pour mesurer ces écarts et vérifier si l'appropriation des lieux s'effectue de façon identique pour les hommes et pour les femmes, nous avons distingué trois niveaux d'analyse : les niveaux de la production (ce qui comprend la conception et la programmation des lieux), du message (ce qui renvoie à l'espace dans sa matérialité) et de la réception (ce qui renvoie à l'usage). Avant qu'un projet ne fasse l'objet d'un usage, il doit en effet être conçu et aménagé de manière à assurer la plus grande adéquation possible avec l'intention de départ. Si la réalisation permet la matérialisation du projet, l'usage qui en est fait en assure l'accomplissement, mais c'est aussi le lieu possible des enchaînements.

L'analyse du sens de l'espace nous demande donc de mettre en relation les trois niveaux en distinguant les *effets attendus* des producteurs des *effets réellement produits* par les usagers et des *effets possibles* déterminés par la matérialité des espaces produits et du programme qui les accompagne. Nous avons donc à opposer les stratégies de l'ensemble producteur aux tactiques et autres pratiques en rupture des usagers, mais pour les fins de cet article, nous avons choisi de nous limiter à l'analyse du troisième niveau pour tenter de comprendre comment les hommes et les femmes maîtrisent les lieux.

Le sens des espaces n'étant pas donné une fois pour toutes, puisqu'il est l'objet d'un enjeu entre producteurs et usagers, nous avons cherché à savoir à l'intérieur de quel « genre de discours » les protagonistes inscrivent leur enchaînement et à l'intérieur de quelle finalité ils situent leurs pratiques d'espaces⁴, ce qui renvoie à la question du pouvoir, du pouvoir faire ces usages : « la question est de savoir, dit Humpty Dumpty, qui est le maître »⁵.

Les catégories de l'analyse : « être » et « faire » dans l'espace

Nous avons défini les pratiques d'espace comme des manières de faire et des modes d'être. Les manières de faire rendent compte des comportements

des usagers tels qu'ils nous sont présentés dans les entrevues semi-directives que nous avons menées. Les modes d'être nous ramènent à une manière d'être dans l'espace, c'est-à-dire aux types de rapports imaginaires que les usagers entretiennent aussi bien par rapport à ce qu'ils font dans l'espace que par rapport à la matérialité de l'espace et aux personnes qui s'y trouvent.

Si nous pouvons rendre compte des « comportements observables » des usagers à partir de l'analyse de ce qui en fait état dans leur récit, c'est plutôt la lecture des images produites dans leur rapport imaginaire qui nous intéresse ici. Celle-ci peut se faire en utilisant les catégories proposées par les architectes et poètes Pessin et Torgue (1980)⁶.

À l'analyse des récits individuels, les deux espaces publics sur lesquels nous nous sommes arrêtés présentent des différences appréciables. Ainsi, le parc favorise plus de commentaires que le mail piétonnier. Faut-il s'en étonner dans la mesure où ce dernier se présente avant tout comme un espace pour faire des choses, alors que l'autre s'offre à l'être rêveur ?

Or, les récits des usagers du parc sont non seulement plus longs que ceux des promeneurs du mail piétonnier, mais ils sont aussi plus descriptifs, comme si les utilisateurs du carré Saint-Louis préféraient s'engager le moins possible dans l'expression de leur mode d'être, aussi bien dans celui qui fait état du rapport qu'ils entretiennent avec les gens que dans celui qui témoigne du rapport qu'ils entretiennent eux-mêmes avec l'espace. Tel n'est pourtant pas le cas, car ils restent malgré cela beaucoup moins centrés sur l'expression des manières de faire que ne le sont les utilisateurs du mail piétonnier. L'imaginaire semble moins sollicité dans ce dernier type d'espace, comme si la diminution du pouvoir de rêver était directement proportionnelle à la saturation du lieu par le plan de son aménagement et la programmation de ses activités. Répétons-le : le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur est aux faïences ce que le carré Saint-Louis est à l'être.

Les pratiques d'espaces des hommes et des femmes

L'appropriation des lieux

Lorsque vient le temps de comparer les pratiques des hommes avec celles des femmes, d'importants écarts ressortent de l'analyse des récits individuels. L'ensemble peut se regrouper sous le thème de l'appropriation des lieux et de la maîtrise du temps et l'analyse révèle que le rapport à l'espace se trouve lié à celui du temps, que l'appropriation des lieux ne peut être pensée sans la maîtrise du temps.

Nous entendons développer cet aspect en nous attardant surtout au carré Saint-Louis; quelques allusions au mail piétonnier de la rue Prince-Arthur nous serviront à mieux faire ressortir les différences entre les deux types d'espaces publics. Comme nous l'avons vu, le carré Saint-Louis a été aménagé pour permettre la détente et le recueillement, devant ainsi favoriser l'appropriation créatrice de son usager. Or, l'analyse des récits nous permet d'observer des différences importantes dans les modalités d'appropriation des hommes et des femmes.

C'est par leur *manière* de rêver (les modes d'être *solitaire, étranger* et *acteur*) que les femmes se distinguent des hommes au carré Saint-Louis. Pendant que ces derniers ont une vision globale du lieu, vision dans laquelle ils n'ont aucun mal à s'intégrer par le rôle qu'ils peuvent y jouer ou par le pouvoir qu'ils peuvent y exercer, les femmes voient surtout ce que les autres y font, sans trop voir ce qu'elles peuvent y faire. Les hommes n'ont pas de mal à articuler leurs représentations à la place qu'ils occupent dans cet espace. Ils savent se définir par rapport à lui, comme en témoigne ici cet extrait d'une entrevue avec un usager du carré Saint-Louis :

« Je relaxe avec les arbres. Comme dans une forêt, mais en même temps on est avec plein de monde dans la ville. Cela produit une combinaison d'être dans la forêt et dans la ville. »

Les hommes parlent comme s'ils étaient les maîtres du lieu, faisant ainsi la preuve de leur capacité de s'approprier l'espace :

« Quand tu as atteint le point central (la fontaine), alors on peut promener nos yeux ailleurs, aux alentours. C'est un point de départ. Je crois que c'est assez petit pour tout voir d'un coup. »⁷

Ainsi pourront-ils se représenter le rôle de ce parc dans la logique urbaine actuelle et pourront-ils le critiquer en regard de considérations historiques, manifestant même parfois leur volonté de vouloir changer des éléments de son aménagement. Les femmes parlent de l'espace comme s'il s'agissait, sinon d'un lieu étranger, du moins du terrain de l'autre. L'emploi de nombreux conditionnels ou de négations illustre chez elles la difficulté de se retrouver dans un lieu qui leur est étranger :

Ça pourrait servir à mettre ses patins l'hiver. [...] Il me semble qu'ils m'ont déjà dit qu'il nettoyaient les allées... puis les gens peuvent patiner l'hiver. »

« J'y viens, mais pas pour rester ».

« Moi, toute seule, j'osais pas me promener dans le carré Saint-Louis. »

« J'y vais toujours avec quelqu'un ou avec des amis... De toutes façons, j pense, les parcs en ville, tu prends pas de chance d'aller t'asseoir là le soir. »⁸

C'est un lieu où les femmes n'osent pas se rendre seules, le soir ou pour prendre du soleil. Les nombreuses allusions à ce qu'elles pourraient y faire, ou sur ce qu'elles ne pourraient y faire, montrent leur difficulté à se retrouver dans cet espace. Si l'espace public du carré Saint-Louis est pour les hommes un lieu où ils peuvent « se laisser vivre », il est, à l'inverse, un lieu de contrainte pour les femmes :

« Faut dire que pour celles qui traversent là, parce que elles se sont plaint de ça, surtout dans l temps d la prostitution, quand il y avait tant de trafic, elles se faisaient interpeller. »⁹

Pendant que les premiers y trouvent le temps de flâner, ces dernières occupent une partie du leur à développer toutes sortes de stratégies d'évitement :

« Tu seras peut-être achalée pour avoir une cigarette ou pour avoir trente sous, mais si tu veux pas parler à personne, tu fais juste t'asseoir puis regarder le gazon... »¹⁰

Lorsqu'il arrive aux hommes d'investir un rapport imaginaire à l'espace par l'entretien de commentaires négatifs, ils n'auront aucune difficulté à en situer

la cause, tandis que les femmes associent souvent les représentations négatives à l'ambiance ou à l'atmosphère que créent les comportements des hommes :

« Quand y'a commencé à nous en raconter trop, là on a dit, on va s'en aller, on n'a pas aimé... »

« Quand j'étais dans un parc et que je vois des robineux, j'aime pas ça. J'me sens moins sûre. »¹¹

Par leurs comportements et leurs rapports imaginaires à l'espace, les hommes se situent très souvent dans une relation de pouvoir. Il s'agit pour eux d'éliminer ce qui les ennue ou de fuir le lieu lorsqu'ils se sentent trop menacés. Les femmes ne pensent pas du tout en termes de vaincre ou de contourner la difficulté, elles s'attachent plutôt à décrire ce qu'elles voient ou à éviter carrément de se retrouver là, comme si ce qui se déroule ne les concernait pas autrement que par le regard ou le récit, lorsque ce dernier se fait pure description. Les paroles montrent la difficulté sinon l'impossibilité de s'ancrer aussi bien dans le lieu que dans le récit, comme si les femmes ne faisaient pas partie du jeu.

Les pratiques des usagers du mail piétonnier sont d'un autre ordre. Là, le programme « intente » un procès d'indifférenciation des sexes, puisqu'on s'adresse à des consommateurs et sur ce plan, les différences seront inscrites dans des codes qui incitent à la consommation. Dans la rue Prince-Arthur, on ne se pose pas la question du pouvoir et les femmes ne se demandent pas si elles sont dans un lieu d'exercice du pouvoir. On y va dans tous les cas pour agir en conformité avec la programmation; le programme précède les usages et les représentations procèdent de ce programme. Tout se passe comme si l'espace réussissait à gommer les différences de comportements et de représentations entre les hommes et les femmes. Dans ce sens, l'espace y est beaucoup plus sécurisant pour les uns et pour les autres.

« La rue Prince-Arthur a toute été aménagée. Elle me fait penser un peu à une rue touristique... c'est l'un pour les gens. »¹²

Notre analyse fait donc ressortir la difficulté pour les femmes de développer un rapport imaginaire plus créatif dans un espace public comme le carré Saint-Louis et la rue Prince-Arthur. Cela tient à la matérialité du lieu et aux pratiques des hommes qui s'y trouvent. Dans le premier cas, l'aménagement obéit aux valeurs culturelles et esthétiques des hommes dans la mesure où l'espace est conçu pour le regard qui embrasse la totalité d'un seul coup d'œil, ou pour le regard porté sur ceux qui passent. Dans tous les cas, ce regard est celui du maître, regard dérivé du panoptique dont les enjeux de pouvoir ont bien été analysés par Foucault (1975). Comment s'étonner alors que les femmes éprouvent une difficulté d'être dans des lieux où elles ne se retrouvent pas ? Comment pouvoir « être » si on ne sait pas où l'on est ? Dans *Alice au pays des merveilles* et dans *De l'autre côté du miroir*, Alice rencontrait justement cette difficulté de ne plus trop bien savoir qui elle était lorsqu'elle ne savait pas où elle était. Pour savoir où l'on est ne faut-il pas savoir où l'on se trouve ?

La maîtrise du temps

Ainsi le carré Saint-Louis ne se présente pas comme un lieu pour les femmes, mais là n'est pas la seule difficulté. Dans ce parc, le genre de relation

négative qui s'établit entre les femmes et l'espace influence directement leur relation au temps. Elles n'ont pas le temps. Le temps de quoi ? Le temps de la rêverie, le temps d'investir un rapport imaginaire à l'espace.

Développons maintenant cette notion de temps et distinguons le temps horizontal de la production de l'espace, de sa programmation et de la réception, du temps vertical de la rêverie. Le premier est chronologique et le rapport au temps des hommes et des femmes fait ressortir des écarts. C'est en son nom que l'on pourra dire, par exemple, que le producteur est en retard sur l'usager, notamment sur les femmes, dans la mesure où les espaces produits et programmés ne permettent pas à ces dernières l'appropriation des lieux ni la maîtrise du temps.

Le temps vertical de la rêverie est interdit aux femmes dans la mesure où ces dernières sont constamment rattrapées par le présent des hommes. Elles n'ont pas le temps chronologique de s'aventurer dans quelque temps vertical que ce soit. Voilà ce que l'on retrouve par exemple dans cet extrait d'une entrevue avec une promeneuse de la rue Prince-Arthur : « On nous expédie ça trop vite... alors, on marche. »

Le temps de la rêverie leur est interdit parce qu'un autre temps leur est imposé à la place. Une autre logique temporelle s'impose en effet dans la drague ou dans le harcèlement dont elles sont victimes. L'impérialisme de tous ces autres temps réduit les possibilités pour les femmes de pouvoir jouir d'une maîtrise du temps. C'est leur pouvoir de « configurer des mondes possibles » qui s'en voit réduit du fait de l'imposition de ce monde-ci par les hommes.

L'analyse des pratiques révélées par les récits indique que les femmes sont en avance dans la mesure où elles parlent d'un lieu qui n'est pas le leur et qu'elles font état des limites de leur capacité de maîtriser le temps.

« Il y avait quelqu'un qui se baignait dans la fontaine. Moi je ne me baignerais pas là-dedans. C'est décoratif. Moi, personnellement, ça ne me fait pas triper, mais c'est le cœur du parc. C'est son élément vital. Tout est orienté vers le centre, les rues puis tout ça. Les petites allées sont orientées vers le centre... pour que les gens aillent normalement cracher là. Sauf que c'est sale. C'est pas invitant. Mais à l'origine, quand tu associes l'eau avec les plantes puis tout ça, le vert c'est le fun. »¹³

Leurs récits préfigurent l'expression du droit à l'espace (l'appropriation des lieux) et au temps de la rêverie (la maîtrise du temps). Leurs pratiques inscrivent un nouvel horizon de justice, celui de la reconnaissance de ce droit inaliénable de la maîtrise du temps. Ce n'est que déconcentré par rapport aux devenirs des autres et à ceux de la vie et du monde que, selon Bachelard (1966 : 106), « [on] atteint la référence autosynchrone, au centre de soi-même, sans vie périphérique. Soudain toute l'horizontalité plate s'efface. Le temps ne coule plus. Il jaillit. »

Par les codes auxquels il réfère et par les stratégies communicationnelles qu'il met en œuvre, l'ensemble producteur appartient à un temps chronologique horizontal et sur cet axe du temps, il se situe au passé. Selon le même axe, les représentations des femmes sont donc en avance sur ce temps et sur celui même de l'usage des hommes.

Le recours à ce régime de temps nous permet en effet de dire que l'espace produit relève de codes révolus par rapport à ceux auxquels les femmes réfèrent lorsque vient le temps pour elles de vivre sous une forme de déception ou de

désillusion la possibilité de s'approprier les lieux. Ce temps est aussi révolu dans la mesure où le travail de décodage des hommes recèle une appropriation qui ne rencontre pas tout à fait les effets attendus des producteurs, comme si les encyclopédies respectives des producteurs et des usagers ne coïncidaient pas toujours, de sorte qu'on y trouve un fort taux de transgression (vandalisme, harcèlement, prostitution, etc.).

Le temps de la réception peut être celui de l'énonciation, mais la réception peut aussi relever d'un autre régime de temps. C'est ce qui advient lors de la saisie de l'instant poétique de la rêverie. Ce temps n'est pas celui de l'énonciation, même si son occurrence peut s'inscrire dans les visées pragmatiques du producteur. Le temps de la rêverie est au contraire un temps immobile et immémorial, comme un temps suspendu, en-deçà du temps qui préside à notre existence; voilà pourquoi il ne peut appartenir à l'énonciation, il en marque plutôt les limites. L'image du poète que fournit Bachelard (1960 : 148) nous aide à en comprendre la nature :

On n'a jamais bien vu le monde si l'on n'a pas rêvé ce que l'on voyait. En une rêverie de solitude qui accroît la solitude du rêveur, deux profondeurs se conjuguent, se répercutent en échos qui vont de la profondeur de l'être du monde à une profondeur d'être du rêveur. Le temps est suspendu. Le temps n'a plus d'hier et n'a plus de demain. Le temps est englouti dans la double profondeur du rêveur et du monde. Le monde est si majestueux qu'il ne s'y passe plus rien : le Monde repose en sa tranquillité.

L'effort du poète consiste à refuser l'horizontalité du temps; il consiste à détruire « la continuité simple du temps enchaîné » (Bachelard 1966 : 103), pour entrer dans un rapport temporel nouveau qui relève de l'imaginaire. Ce refus du despotisme du temps des autres demande toutefois la satisfaction d'un certain nombre de conditions. Il faut en effet le travail préalable de l'ensemble producteur, notamment du concepteur qui, par son œuvre, doit favoriser la sortie de ce temps, ce à quoi il peut arriver par sa « *proposition de monde*, un monde tel que je puisse l'habiter pour y projeter un des mes possibles les plus propres » (Ricoeur 1986 : 115). L'œuvre ne doit-elle pas en effet permettre de quitter le temps horizontal en fournissant les conditions pour entrer dans un nouveau rapport avec ce qui se fait passer pour *le* monde ou *la* réalité ? Parlant d'Antonioni, Roland Barthes (1980 : 10) disait :

Vous travaillez à rendre subtil le sens de ce que l'homme raconte, voit ou sent, et cette subtilité du sens, cette conviction que le sens ne s'arrête pas grossièrement à la chose dite mais s'en va toujours plus loin, fasciné par le hors-sens, c'est celle, je crois, de tous les artistes, dont l'objet n'est pas telle ou telle technique, mais ce phénomène étrange, la vibration.

Il faut aussi le travail du destinataire pour refuser l'impérialisme de *chronos*. Il lui faut se mettre en position paradoxale pour cesser de saisir les choses pour ce qu'elles *sont*, choisissant plutôt de les saisir dans leur capacité de rendre fécond l'instant de la réception. Alors seulement, le temps devient celui de la rêverie.

Or, l'analyse des pratiques des usagers nous permet de voir que ces conditions ne sont pas tout à fait présentes dans les espaces publics de notre recherche. Dans les faits, ce *pouvoir de refuser* le temps horizontal n'est pas reconnu aux femmes. L'œuvre qui s'offre à la contemplation des usagers du carré Saint-Louis résulte du rêve prométhéen de la nature contrôlée, d'autant plus belle

qu'elle se trouve aménagée à partir de critères esthétiques hérités de la passion des humains pour la domination de la nature. Les usagers doivent tout voir du même regard, et pour y arriver, les concepteurs sont prêts à payer le prix d'un aménagement cartésien et fonctionnaliste. À la limite, pour être apprécié, le parc doit être vu à vol d'oiseau un jour d'automne alors que les arbres ont perdu leurs feuilles. Bref, son esthétique renvoie au paradigme perdu du square anglais.

Pour pouvoir apprécier l'œuvre, il faut aussi en avoir le *temps*. Or, cet espace public n'est-il pas comme bien d'autres celui des hommes ? Le temps qui y règne est en tout cas celui du regard; il est aussi celui de la drague, de la sollicitation et du harcèlement. Tout le poids d'une culture donne une dimension politique aux pratiques les plus innocentes. Pendant que les uns se laissent vivre, les autres luttent pour qu'on les laisse tranquilles. Pour les femmes, le temps de la rêverie est moins refusé ou interdit qu'il n'est rendu impossible par l'affirmation du devenir des autres, d'un régime de temps des autres ou de celui du programme qui précède.

La situation est-elle différente dans le cas du mail piétonnier de la rue Prince-Arthur ? Les usagers y sont principalement occupés à jouer *leur rôle implicitement défini par le programme*. Là, le problème ne se pose pas de se ménager du temps pour la rêverie ni de travailler à la maîtrise de ce temps par l'appropriation du lieu. On s'approprie moins le lieu qu'on accomplit et que l'on s'accomplit dans le programme. Ce dernier oriente les regards et fournit une ambiance « so typical », il détermine les lieux et le temps de la consommation des services de restauration, il fixe la vitesse d'écoulement de la foule, etc. Occupés à faire ce qui est prévu par la programmation, les promeneurs n'ont plus grand temps pour la contemplation et les devenirs de l'être rêveur. Le prix pour la réalisation des faires qu'on y accomplit n'est-il pas celui d'appartenir au temps horizontal de leur accomplissement ? Rien de mal à cela dans la mesure où l'on ne s'y rend pas pour satisfaire les exigences de l'être, mais pour tout simplement effectuer un certain nombre d'activités agréables.

La question se pose de savoir si l'espace peut être adapté aux besoins des usagers, surtout si ces derniers prennent la forme du droit à l'appropriation du lieu et à la maîtrise du temps. Il y a selon nous deux manières de répondre à la question : l'une qui choisit le parti des simulacres et de la programmation, l'autre qui prend le parti de l'humanité. La première se fonde sur un rapport de plus en plus immatériel au monde, tandis que la dernière rappelle l'humanité nécessaire dans nos rapports aux autres et avec le monde :

Deux procédures s'affrontent ici : l'une bien matérielle constituée d'éléments physiques, de murs, de seuils et de niveaux tous précisément situés; l'autre immatérielle et dont les représentations, les images, les messages, ne possèdent aucune localisation, aucune stabilité, puisqu'ils sont les vecteurs d'une expression momentanée, instantanée, avec tout ce que cela suppose de manipulation du sens, d'interprétations erronées [...]

Virilio 1984 : 24-25

Conclusion

Lorsque nous n'appartenons plus qu'à l'espace-temps du programme, l'effet du réel supplante la réalité immédiate. À la conception des espaces publics destinés à persister dans la durée ont succédé des signes et des systèmes dont

la seule durée est celle de l'instantanéité de leur consommation extatique. Tout se donne à être consommé ici-et-maintenant, pour la satisfaction des nouvelles exigences de la fascination. Nous entrons dans ce que Virilio (1984 : 29) appelle l'esthétique de la disparition.

Dans notre nouveau rapport médiatisé aux choses, l'espace devient pur archaïsme. Du reste, la forme exacerbée du mail piétonnier de la rue Prince-Arthur n'est-elle pas celle de la visite téléguidée de la ville, comme c'est le cas pour Aspen ou Colorado ? En fait, la télé préfigure notre nouveau rapport au monde : lorsque le programme se déroule sous nos yeux, l'autre ne vit-il pas à notre place ? Pour l'instant, la grande différence entre le programme de nos activités dans le mail piétonnier de la rue Prince-Arthur et celui qui se déroule à la surface de l'écran, c'est que le premier engage encore notre motricité. Toutefois, depuis les projections d'images au laser sur les parois des gratte-ciel de la ville aux jeux de Calgary, on comprend ce qu'il faut entendre par écranisation du réel. Le parti de la programmation instaure donc un nouveau type de rapport au temps; il horizontalise à la surface des simulacres la verticalité du temps. Si l'imaginaire s'y trouve, c'est toujours celui, inerte, des autres.

Le rappel d'une humanité nécessaire confirme notre capacité de reconnaître l'intention dans le projet (l'énoncé), celle de « dépasser » ce qu'offre la singularité du lieu et de puiser dans notre imaginaire pour laisser jaillir le temps de la rêverie, celle finalement d'exprimer les différences de l'être. Le parti de l'humanité est celui du poète et de « l'habiter » dont nous avons décrit précédemment les conditions d'achèvement de l'œuvre. En reconnaissant à tous le droit à l'appropriation de l'espace et à la maîtrise du temps, le parti de l'humanité ne souscrirait-il pas au principe éthique de l'intersubjectivité et à celui, esthétique, de l'expression ?

Irène Cinq-Mars
Département d'architecture du paysage
Université de Montréal

Charles Perraton
Département des communications
Université du Québec à Montréal

Notes

1. S'il est vrai que l'on peut considérer les parcs ou d'autres espaces publics tels que les jardins publics, les squares, les terrains de jeux et les mails piétonniers comme des lieux de contacts sociaux.
2. Recherche intitulée *Les pratiques d'espaces libres urbains à Montréal* et subventionnée par les organismes suivants : FCAR (Gouvernement du Québec), PAFACC (Université du Québec à Montréal) et CAFIR (Université de Montréal).
3. Par usagers nous entendons, comme nous l'avons dit précédemment, des « décodeurs » qui, face à la configuration spatiale, négocient leur rapport à l'espace en développant des tactiques et ce, d'après la compréhension qu'ils ont du message reçu ou d'après ce qu'ils ressentent. Pour

les fins de cette recherche, nous avons constitué un échantillon dans lequel la variable sexuelle était un critère distinctif. Il nous a semblé important, compte tenu de notre question, de cerner de plus près les nuances liées aux différents usages. Nous prendrons donc en considération les personnes (hommes et femmes) qui sont au carré Saint-Louis ou dans la rue Prince-Arthur et qui en font un certain usage. Des entrevues ont été menées de façon à permettre une comparaison entre les récits des usagères et des usagers. La moitié des personnes interviewées étaient des femmes dont les revenus variaient entre 10 000 et 25 000 \$. La majorité des hommes et des femmes venaient d'un autre quartier de la ville.

4. C'est en ce sens que nous pouvons dire des énoncés spatiaux qu'ils sont équivoques aussi longtemps qu'ils ne s'inscrivent pas à l'intérieur d'une finalité, ce à quoi travaille l'ensemble producteur. Pour Lyotard (1983), il y a équivocité des « phrases » aussi longtemps que le « genre de discours » à l'intérieur duquel elles fonctionnent n'a pas été clairement déterminé et/ou saisi. Or il se trouve que les partenaires de l'échange communicationnel ne cessent de faire des sauts d'un genre de discours à l'autre rendant parfois difficile le choix des « enchaînements » à faire entre les phrases.
5. Paul Virilio (1976 : 202) travaille aussi à partir de cette idée puisque pour lui : « c'est l'usage qui qualifie l'espace et non l'inverse ». Voilà aussi ce que suggère le Groupe 107 lorsqu'il « considère que l'espace ne prend son sens qu'en fonction de l'usage qui en est fait, du faire qui s'y déroule » (cité par Hammad *et al.* 1977 : 28).
6. Aux catégories proposées par les auteurs (« errant », « acteur », « assiégeant », « barbare », « étranger » et « solitaire »), nous croyons utile d'ajouter celle de « narrateur » pour exprimer le mode d'être d'un usager dont la vision conceptuelle correspond à la figure particulière du planificateur :

Mode d'être	Vision	Figure particulière
Narrateur	objective	l'analyste
Errant	adopte celle qui passe	l'individu dans la masse
Acteur	conceptuelle	le planificateur
Assiégeant	force les images	le touriste ou l'écrivain
Barbare	négative et destructrice	l'incendiaire
Étranger	négative	le métèque
Solitaire	positive et amoureuse	le poète
7. Extrait d'une entrevue avec un usager du carré Saint-Louis.		
8. Extraits d'entrevues avec des usagères du carré Saint-Louis.		
9. Extrait d'une entrevue avec une usagère du carré Saint-Louis.		
10. <i>Ibid.</i>		
11. Extraits d'entrevues avec des usagères du carré Saint-Louis.		
12. Extrait d'une entrevue avec une usagère du mail piétonnier de la rue Prince-Arthur.		
13. Extrait d'une entrevue avec une usagère du carré Saint-Louis.		

Références

- BACHELARD, G.
 1960 *La poétique de la rêverie*. Paris, Presses Universitaires de France.
 1966 *L'intuition de l'instant*. Paris, Gonthier.
- BAUDRILLARD, J.
 1987 *L'autre par lui-même*. Paris, Galilée.
- CARROLL, L.
 1976 *Complete Works*. New York, Vintage Books.

DAGENAIS, H.

- 1980 « Les femmes dans la ville et dans la sociologie urbaine : les multiples facettes d'une même oppression », *Anthropologie et sociétés*, 4,1 : 21-36.

FOUCAULT, M.

- 1975 *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.

HAMMAD, M. et al.

- 1977 « L'espace du séminaire », *Communications*, 27 : 28-54.

LYOTARD, J.-F.

- 1983 *Le différend*. Paris, Minuit.

MOLINO, J.

- 1975 « Fait musical et sémiologie de la musique », *Musique en jeu*, 17 : 7-62.

MORLEY, D., R. PETERSON, G. WEKERLE et al.

- 1978 « Women and Environments : an Overview of an Emerging Field », *Environment and Behavior*, dec. : 511-534.
1980 « A Different Place : an Introduction to the Study of Women and their Environment », *Center point*, Winter-Spring : 164-171.

NAGER, A. et Y. Nelson SHULMAN

- 1980 « Women in Public Space », in *Center Point*, Winter-Spring : 144-160.

OSTROWETSKY, S.

- 1983 *L'imaginaire bâtisseur : les villes nouvelles françaises*. Paris, Librairie des Méridiens.

PERRATON, C.

- « Énonciation spatiale et logique de l'expression », *Protée*, 12,2 : 69-82.

PESSIN, A. et H.-S. TORQUE

- 1980 *Villes imaginaires*. Paris, Éditions du Champ urbain.

RICOEUR, P.

- 1986 *Du texte à l'action, essais d'herméneutique II*. Paris, Éditions du Seuil.

SANSOT, P.

- 1984 « Identité et paysage », in *Les annales de la recherche urbaine*. Paris, Dunod : 65-72.

VIRILIO, P.

- 1976 *L'insécurité du territoire*. Paris, Stock.
1984 *L'espace critique*. Paris, Christian Bourgois éditeur.